HERNIE

POUR SUPPRIMER RADICALEMENT VOS HERNIES ET TOUS DÉPLACEMENTS DES ORGANES, POUR VOUS SOIGNER SEUL ET A PEU DE FRAIS, CONSULTEZ L'ÉMINENT SPÉCIALISTE DE PARIS

M. GLASER

CABINET RÉGIONAL A LILLE 62, RUE FAIDHERBE, 62

CONSULTATIONS GRATUITES A LILLE TOUS LES JOURS DE 9 A 12 H. ET DE 3 A 7 H. (DIM. ET FÊTES EXCEPTÉS) ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE LA RÉGION. DEMANDEZ DATES DE PASSAGES. RÉSULTATS GARANTIS PAR ÉCRIT.

TRAITÉ HERNIE N° 34 Fco

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE —

T. S. F.

RADIO-P.T.T.-NORD A LILLE (247 m. 3) — **Mercredi 28 mars.** — 8 h. : Revue de la presse parisienne du matin. — 12 h. 30 Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord : Les gars de la marine ; La muette de Portici ; Fleur de thé ; Ciboulette ; Songe d'amour après le bal (Czibulka) ; Les précieuses, menuet (Gabriel Marie et Hans Ourdine) ; Sidonie Panache ; Nixchen (Erix Meyer Helmund) ; Spiegel Gavotte (P. Lincke). — 13 h. 30 : Informations, cours, communiqués, cours économiques, cours des valeurs. — 15 h. : Relais de Paris P.T.T. pour la diffusion du concert organisé par l'œuvre de la Radio aux aveugles. — 17 h. : Relais de Strasbourg. — 18 h. : Séance de musique de chambre organisée par l'Association de Radiophonie du Nord : Quatuor n° 42 en ut majeur (Haydn) ; Sonate pour violoncelle et piano (Cervetto) ; Qutuor en sol (Mozart). — 19 h. : Disques : Un rendez-vous chez Lehar ; Ecoutez Paris (J. Tranchant) ; Je n' veux pas aller au lit (Lupino et J. Tranchant). — 19 h. 15 : Cours, communiqués, informations, résultats des deux derniers tirages des primes. — 19 h. 30 : Musique reproduite : La Péri, poème (Paul Dukas). — 19 h. 45 Informations. — 19 h. 50 : Causerie de propagande sur l'électricité. — 20 h. : Indication de l'heure ; résultats du tirage des primes. — 20 h. 05 : Emission de disques demandée par les adhérents : L'Auberge du Cheval blanc ; Je suis coiffeur (Claude Pingault) ; Azor (Gaharoche) ; Avant la guerre (Marceau) ; Avec mes cent sous (Ouvrard) ; Canaria (José Faroll) ; Aubade d'oiseaux (Peguri) — 20 h. 30 : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord avec le concours de l'orchestre Radio P.T.T. Nord, de Mme Rucart, MM. Lecomte, Rucart et Bertal : Le manoir hanté (Raoul Benoit) ; Trois jours de vendange (R. Hahn) ; Coco bel œil, opérette en un acte de Péricaud et Delormel ; musique de Collin : Marguarita (Mme Rucart) ; Coco bel œil (M. Lecomte) ; Serbonetti (M. Rucart) ; Joli cœur (M. Bertal). Orchestre sous la direction de M. Henri Hespel : Contemplation (Ancliffe-Lotter) ; Fantaisie sur les airs de Padilla ; Divertissement hongrois (Gustave Michiels) ; Caprice Italien (Tschaïkowsky) ; Chanson d'amour (Schubert) ; Mon rêve (Waldteufel) ; Peer Gynt (Grieg) ; Lisbona, marche patriotique portugaise (Candiolo).

RADIO-PARIS (1.648 m. 3). — 7 h. : Disques. — 7 h. 45 : Culture physique. — 8 h. : Disques. — 12 h. 15 : Orchestre Marche de Hérald (Nichols) ; Symphonie de la brise (H. Léon) ; Adorable (G. Philippot) ; Chante pour moi (H. Akst) ; Ce sont des mots (de Reisfeld) ; Nana (Paddy) ; La Chauve-Souris (Kochmann) ; On fait ça par habitude (Philippot) ; Prends-moi dans tes bras (Chaubet) ; Les Désirs de mon cœur (Whiting) ; Le jongleur et le tambour (Lecuona) ; Morena (G. Sutbbs) ; La Traviata ; Aux îles ou la brise rêve d'amour (Misraki) ; Sing-Sing Master Michoud (Goldy) ; Un soir, un garçon... une fille (H. Revel) ; J'aime revenir le soir (Williams) ; Deux billets pour Georgette (Young). — 18 h. 40 Causerie médicale. — 19 h. : Causerie « Souvenirs sur Auguste Dorchain et André Rivoire. — 19 h. 20 : Disques — 19 h. 30 : La vie pratique. — 20 h. : Lectures littéraires : « Pages de Plutarque : Antoine et Cléopâtre ». — 20 h. 45 : Concerts Lamoureux : Ouverture du Carnaval romain (Berlioz) ; Symphonie italienne (Mendelssohn) ; Concerto pour piano (J. Haydn) ; Cydalise et le Chèvrepied (G. Pierné) ; Tannhauser ; Le Prince Igor. — 21 h. 30 : Chronique de la mode.

TOUR EIFFEL (1.389 m.). — 17 h. 45 : Journal parlé. — 19 h. 45 : Demi-heure pour la jeunesse. — 20 h. 15 : Quatuor à cordes en sol majeur (Haydn) ; Quatuor, avec piano (Schumann).

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 Concert. — 8 h. : Concert. — 12 h. 5 : Disques. — 12 h. 45 : Danse. — 18 h. 25 Emission juive. — 18 h. 50 : Boléro (Ravel). — 19 h. 30 : Disques. — 20 h. 10 : Passionnément, opérette (Messager). — 22 h. 10 : Concert.

RADIO-STRASBOURG (349 m. 2) — 17 h. : Concert : Joyeux Paris (Huhans) ; Clair de lune sur l'Alster (Fétras) ; Patrouille des pantins (Auvray) ; Les Huguenots ; Polonaise (Popper) ; Coppelia ; Je chante pour toi (Ropp) ; Le Canzoni d'Italie (Micheli) ; Czardas roumain (de Bosi et Cools) ; Marsch Tanz (Fryberg) — 18 h. : Lille. — 19 h. 45 : Tour Eiffel. — 20 h. 30 : Concert : Symphonie italienne (Mendelssohn) ; La faute de l'abbé Mouret ; L'Attaque du moulin. — 22 h. 30 : Orchestre.

RADIO-TOULOUSE (335 m. 2). — 18 h. 15 : Opérettes. — 18 h. 30 : Chansonnettes. — 19 h. : Récital de violoncelle — 19 h. 30 : Concert. — 20 h. : Films — 20 h. 15 : Musique militaire — 20 h. 30 Opéras. — 20 h. 45 : Guitare hawaïenne — 21 h. : Fantaisie radiophonique. — 21 h. 30 : Petits ensembles. — 21 h. 45 Airs d'opérettes. — 22 h. : Mélodies — 22 h. 30 : Orchestre. — 23 h. : Concert — 23 h. 15 : Danses. — 0 h. 5 : Films. — 0 h. 15 : Orchestre viennois.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 m.). — 6 h. 45 : Concert. — 11 h. : Concert : Hoch Heidecksburg (Herzer) ; Wiener Praterleben (Translateur) ; Sérénade (Toselli) ; Suite de ballet (Popy). — 11 heures 45 : Les Saltimbanques ; Un peu d'amour (Silésu). — 12 h. 5 : La Belle Hélène ; Sérénade (Widor) ; Finlandia (Sibelius) ; Parade siamoise (Lincke — 12 h. 35 : Faust ; Promenade à l'Exposition de 1900 (Salabert). — 14 h. 45 : When day is done (Katscher) ; Life (Nicholls). — 18 h. : Concert : La Veuve joyeuse ; Sonate (Bach) — 18 h. 25 : Ostern (Poinsignon) ; Les Crécelles de la semaine sainte au Luxembourg ; L'Epine, légende sacrée ; Ostermorgen (Geibel) ; Victoire du Christ. — 19 h. : Concert : Schmeichelein (Bordin) ; O Maedchen mein Maedchen (Lehar) ; Déjà ! (Alvaz-Lenoir). — 19 h. 45 : Relais de Radio-Paris. — 21 h. 30 : Musique de danse.

NATIONAL (1.500 m.). — 12 h. : Orgue — 12 h. 45 : Orchestre. — 14 h. : Orchestre. — 15 h. : Interlude de piano — 16 h. 45 : Disques. — 17 h. 15 : Orchestre de danse. — 18 h. 30 : Quatuor en si bémol ; Qutuor en fa (Beethoven). — 20 h. Concert Delius : Sonate ; Il pleure dans mon cœur ; La lune blanche ; Chanson d'automne ; Sérénade ; Elégie ; Légende. Sonate pour violoncelle et piano. — 21 h. 20 : Orchestre : Consécration de la maison (Beethoven) ; Orphée (Liszt) ; La Procession du Rocio (Turina). — 22 h. 35 Musique de danse.

LANGENBERG (455 m. 9). — 18 h. : Breslau. — 19 h. 10 : Francfort. — 19 h. 30 : Concert : Concerto de piano en ré majeur (Haydn) ; Sixième sérénade (Mozart). — 22 h. : Sketch.

LOTERIE NATIONALE
HUITIÈME TRANCHE
UN LOT DE 50.000 FRANCS
a été gagné par les clients de
PRODUITS D'ENTRETIEN
ÇA-VA-SEUL
avec ses billets de participation
Pour le tirage de la 10e tranche
réclamer votre bon de participation.

LA QUESTION DU LAIT

D'importantes décisions concernant le contrôle, la vente, l'industrialisation, etc., ont été prises par les laitiers et producteurs réunis à Maubeuge

Il est assez rare dans le domaine commercial que les mêmes mesures servent à la fois les intérêts des vendeurs et des consommateurs.

C'est pourtant ce à quoi aboutiront on l'espère, les décisions très importantes qui viennent d'être prises au cours de l'assemblée du Syndicat des Producteurs de Lait et Laitiers de la région de Maubeuge.

L'assemblée s'est tenue à la Mairie, sous la présidence de M. LACROIX, président du Groupement, assisté des vice-présidents, MM. Fauveau, de Neuf-Mesnil et Anciaux, de Sous-le-Bais, et du secrétaire, M. René Magnier.

La réunion avait surtout un but d'information. M. Georges Lacroix revient de Paris, où il a assisté aux travaux du Congrès National des laitiers et producteurs de lait. Il a rapporté de cette prise de contact avec la plupart des dirigeants des grandes organisations de cette nature, des renseignements intéressant au plus haut point tous les membres du Syndicat et tous les consommateurs.

Une grave question

Le Congrès de Paris fut dominé par une question d'une importance capitale : celle de la qualité du lait. La recherche de cette qualité a donné lieu dans les services officiels de l'Hygiène, à divers travaux, remarques, analyses, qui ont révélé des défauts et des lacunes.

C'est dans le but de remédier à ces défauts, de combler ces lacunes, que le Ministère de la Santé Publique a décidé de créer dans les centres de production laitière des Commission composées de membres particulièrement compétents : vétérinaires, hygiénistes, etc..., qui seront chargés, concurremment avec les services de répression des fraudes, de veiller sur les intérêts du consommateur en s'assurant que le lait qui lui est offert est dans tous les cas irréprochable.

Le premier stade des travaux de ces Commissions sera la visite des étables et l'examen des animaux producteurs. Et c'est ainsi que sera interdite aussitôt la mise en vente de lait cru provenant de vaches tuberculeuses. Ce lait devra être pasteurisé avant d'être livré au commerce.

L'industrialisation du lait

Les vaches tuberculeuses, on le sait, sont en nombre assez grand. Aussi peut-on s'attendre après les décisions de ces Commissions à ce que quantité de producteurs soient mis dans l'obligation de faire pasteuriser leur lait. Des appareils coûteux seront nécessaires et chaque petit fermier ou éleveur ne pourra en posséder. Il sera dans l'alternative ou de cesser sa vente ou de livrer son lait à des entreprises de ramassage qui pratiqueront la pasteurisation en série suivant des méthodes industrielles.

Ainsi se trouvera augmenté le prix de revient du lait (par conséquent augmentation du prix de vente) par l'introduction des intermédiaires.

La généralisation de la consommation du lait pasteurisé créera l'industrialisation de la production laitière.

Un contrôle privé

Cette question a retenu l'attention du Syndicat de la région de Maubeuge.

Le Syndicat estime que les droits du consommateur et les devoirs des producteurs ne sont nullement inconciliables. Il a donc examiné un moyen basé sur cet axiome : « Si nos laits sont irréprochables, nous pourrons les vendre crus » et nous n'aurons pas à nous occuper de la pasteurisation.

Le tout est de faire en sorte que les laits soient parfaits. Le consommateur ne s'en plaindra certes pas. C'est pour arriver à cette perfection que le Syndicat a décidé d'opérer dès maintenant le propre contrôle de la production de ses membres. Une Commission compétente sera constituée aux frais des adhérents. Elle organisera des visites d'étables, des examens d'animaux, des analyses, écartera les producteurs suspects, facilitera la tâche de la Commission officielle et évitera par un contrôle préventif les sanctions de cette dernière.

Surveillance

Les membres du groupement se rallient entièrement à la thèse présentée par M. Lacroix et le principe de la création du contrôle privé est voté. On vote également un nouvel article des statuts stipulant que le Syndicat pourra surveiller la qualité et la vente, non seulement du lait, mais aussi des beurres, fromages, etc., constater les fraudes, réclamer des poursuites, exiger des dommages-intérêts.

Le Syndicat s'occupera aussi de la défense de ses membres grâce à des contre-expertises faites par ses soins dès qu'un prélèvement officiel aura été effectué chez un sociétaire.

On décide aussi que le groupement jusqu'ici autonome demande son affiliation au groupe du Nord et à la Fédération Nationale.

Le lait dans les écoles

Les membres de l'assemblée procèdent ensuite à divers échanges de vue sur plusieurs questions du plus haut intérêt. On envisage de donner des primes aux meilleurs producteurs, de chercher des moyens pour stabiliser les prix sans que la qualité du lait ait à en souffrir ; on examine des suggestions diverses.

Enfin est discutée la proposition faite au Syndicat par le Ministère de la Santé Publique. Un crédit de 10 millions a été voté pour organiser dans les écoles primaires et maternelles des distributions gratuites de bon lait aux enfants, particulièrement aux sujets les plus débiles.

Le Syndicat serait chargé de cette répartition pour la région de Maubeuge.

Non seulement l'assemblée accepte cette proposition, mais décide d'augmenter à ses frais la ration prévue par les crédits officiels.

Il n'est besoin d'aucun commentaire pour dégager les heureux résultats qu'on peut attendre de ces mesures dont l'effet sera encore augmenté par la générosité du Syndicat.

Naturellement, le corollaire des décisions prises par l'assemblée sera une aggravation considérable des charges du groupement. En contre-partie, on accepte une majoration sensible des cotisations, avec la certitude que ces ressources serviront à faire œuvre utile et à défendre les intérêts des producteurs et des consommateurs.

Concours d'élevage en Flandre

LE GRAND MARCHÉ AUX BESTIAUX D'AIRE-SUR-LA-LYS A ÉTÉ SUIVI D'UN CONCOURS DE VEAUX GRAS

Le marché aux bestiaux qui se tient chaque jeudi à **Aire-sur-la-Lys** est très connu et apprécié depuis toujours par les approvisionneurs, en particulier ceux de la région minière toute proche, qui constituent le gros de la clientèle. La présentation des veaux gras s'y confirme ici d'une qualité exceptionnelle et le grand marché d'hier a connu son succès habituel. On peut produire ailleurs du veau de qualité ; on n'arrive pas à la finesse qu'on rencontre ici en raison de conditions exceptionnelles qui tiennent beaucoup plus d'une économie rurale particulière que de conditions de climat-

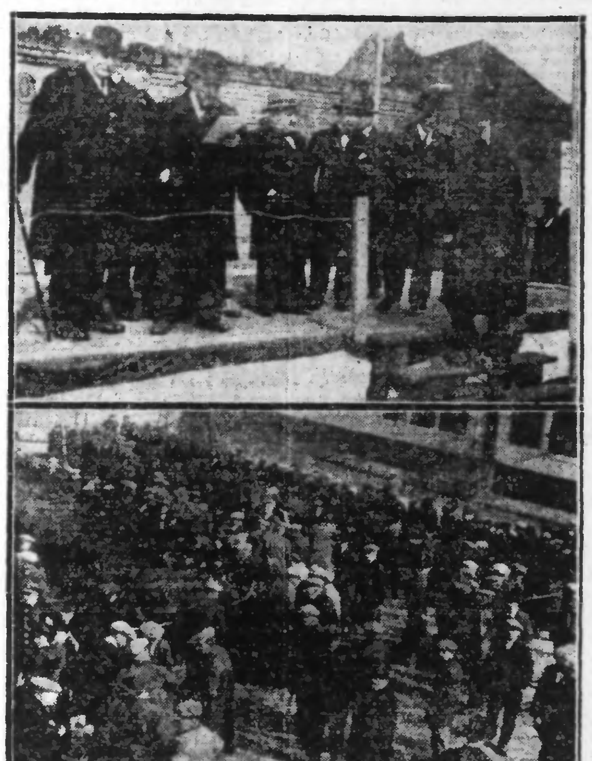

EN HAUT : *La remise des récompenses au laureats. On voit,* de droite à gauche : *MM. LEFEBVRE DU PREY, sénateur, ancien ministre ; TABART-ROBERT, sous-préfet ; TILLIE, député du Pas-de-Calais ; DELBENDE, président du Comice Agricole.* — EN BAS : *Un aspect de la place du Marché aux Bestiaux avant la mise aux enchères.*

On continue, dans ces petites bourgades et ces hameaux à l'écart des grandes artères de circulation, à engraisser les veaux comme autrefois, en les gavant de lait, en les entourant de soins précieux, sans trop s'inquiéter de prix de revient purement théoriques, avec l'espoir quand même qu'ils feront la cote et paieront la peine de la fermière.

Place du Marché

Ce qu'on appelle la place du Marché-aux-Bestiaux, à Aire-sur-la-Lys, ne représente qu'une partie de l'encombrement aux grands jours des foires et concours. Bestiaux et carrioles débordent par la place des Béguines vers le pourtour de la cathédrale et de l'Hôtel des Postes.

Le marché aux porcs et aux vaches, qui s'est tenu hier aux premières heures de la matinée, a été particulièrement animé. A partir de 11 heures, c'était le concours de veaux gras qui battait son plein. Les membres du jury, MM. Descamps, de Fruges ; Denœux, de Saint-Omer ; Broutin, d'Aubers et Prin, de Lille, poursuivirent leurs opérations jusque vers midi. Les officiels procédèrent alors à la remise des récompenses.

Avaient pris place sur l'estrade MM. Salomé, maire d'Aire ; Tabert Robert, sous-préfet ; Lefebvre du Prey, sénateur, ancien ministre ; Tillie, député ; Bar, conseiller général ; Houssin, conseiller d'arrondissement ; Fetel, président la la Société d'agriculture de Saint-Omer ; D-lbende, membre de la Chambre d'agriculture, président du Comice agricole ; Lefer, président du syndicat agricole ; Lefer, président du Syndicat agricole ; MM. Réant et Delvart, vice-présidents du Comice ; Bara, professeur d'agriculture ; Fournel, vétérinaire ; Houche et Fruchart, adjoints au maire, etc., etc...

LE PALMARÈS

RACE FLAMANDE

Prix d'honneur, 150 francs et médaille de vermeil : M. Pallandre, d'Herbelles ; 1er prix, 20 francs et médaille : M. Darques-Wimez, de Roquetoire ; 2e prix, 100 francs et médaille : M. Tahon-Cousin, de Delettes ; 3e prix, M. Pouchain de Crecques ; 4e prix M. Cordier Lucas, de Roquetoire ; 5e prix, M. Bruge-Wimes de Roquetoire ; 6e prix M. Siméon May, d'Audincthun ; 7e prix, M. Victor Colboulct, d'Avrout ; 8e prix, M. Bietcaron, de Delettes ; 9e prix, M. Georges Briffaut, de Roquetoire ; 10e prix, M. Pierre Peignaux, de Warnes-Roquetoire ; 11e prix, M. Moïse Wacquez, de Mametz ; 12e prix, M. Bultel-Gallet, de Delettes ; 13e prix M. Laurent Hermant, de Pihem ; 14e prix, M. Lefebvre-Ledoux, de Racquinghem ; 15e prix, M. Denuncq-Bonnière, d'Upem ; 16e prix, M. Cadart Hyacinthe, de Molinghem ; 17e prix, M. Jules Delohem, de Dohen ; 18e prix, M. Delelle-Réant, de Cauchy-d'Ecques ; 19e prix, M. Emile Ducrocq, de Westrehem ; 20e prix, M. Briche-Rollin, de Mazinghem.

RACES DIVERSES

1er prix à M. Roche-Alloy Séraphin, de Pihem ; 2e prix à M. Delohem-Lecat, d'Herbelles. — Plusieurs mentions honorables ont été également attribuées à une dizaine de concurrents qui méritaient encouragement.

Les cours

Dès le coup de cloche, ce fut, comme chaque année, la ruée aux enchères. Dans la hâte, on assista cette année à des offres impressionnantes et imprévues : le prix d'honneur fut acheté à raison de 14 francs le kilo : c'était une magnifique bête, bien en chair, du poids de 176 kilos. Le premier prix fut acheté à 16 fr. 50 le kilo, prix record. L'ensemble des bêtes du concours se tint aux environs de 9-10 francs le kilo.

Voici les cours pratiqués au marché suivant les qualités : 187 porcs gras à 4.60, 4.80 et 5.10 ; 20 coches, de 3.25 à 3.75 ; 30 vaches grasses, à 2.25, 2.65 et 3 fr ; veaux, 4.50, 6.25 et 7.75 ; pour les bêtes tout à fait à point, 10 fr. ; 25 moutons à 5.40 et 6.60.

LES MODALITÉS d'application du prix minimum du blé indigène

On sait que la loi du 10 juillet 1933 portant fixation d'un prix minimum pour le blé et tendant à l'organisation et à la dépense du marché du blé n'a pas pu réaliser les miracles qu'il eût été bien naïf d'attendre d'une mesure exceptionnelle et d'application très délicate. Depuis sa promulgation, à une époque où il fallait avant tout faire quelque chose pour parer au pire, plusieurs lois et décrets sont venus renforcer l'ensemble des mesures prises pour alléger le marché, dégager les stocks.

Rien n'a pu empêcher que de trop nombreux producteurs se sont trouvés devant l'impérieuse nécessité d'enfreindre la loi pour réaliser quelque argent. La meunerie, dans une position d'expectative qui faisait sa force, s'est prêtée à des combinaisons trop connues pour que nous insistions. On a payé des blés de qualité supérieure à des prix bien inférieurs en abusant du jeu des réfactions à divers titres.

UN NOUVEL ARRÊTÉ

Un arrêté du ministre de l'Agriculture qui vient de paraître au « Journal Officiel » apporte à ce sujet une sorte de rappel dont voici le texte :

« La présence dans le blé d'impuretés autres que le blé cassé ne donne pas lieu à réfaction de prix tant que le pourcentage des dites impuretés n'excède pas 2 %. Au delà de ce taux, et seulement pour la fraction excédant cette tolérance, il y aura lieu à une réfaction du prix, calculée à raison de 1 fr. 25 par kilogramme d'impuretés.

» D'autre part, sous réserve des dispositions qui précèdent, la présence dans le blé de grains de blé cassés ne donne pas lieu à réfaction du prix tant que le pourcentage des dits grains et des autres impuretés n'excède pas 5 %. Au delà, et seulement pour la fraction excédant cette tolérance, il y aura lieu à une réfaction de prix calculée à raison de 50 centimes par kilogramme de grains cassés.

» Au delà d'un pourcentage total d'impuretés de 15 %, dont 5 % au plus d'impuretés autres que le blé cassé, le blé ne sera pas considéré comme de qualité loyale et marchande. »

UN REMÈDE SOUVERAIN

Toute puissante pour guérir l'asthme, le catarrhe, l'oppression, la toux spasmodique, la Poudre Louis LEGRAS n'est pas moins recommandable pour prévenir et enrayer les complications qui proviennent de la bronchite. La toux opiniâtre et l'expectoration exagérée qui en résultent sont guéries rapidement par l'emploi de ce remède si efficace et si peu coûteux. Prix de la boîte 5 FR. 25 (impôt compris) dans toutes les pharmacies. 9351.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES INDUSTRIES AGRICOLES

Au 3e congrès international technique et chimique des industries agricoles, les différentes sections ont étudié, hier, les nombreuses questions relatives à la sucrerie, à la raffinerie, les industries de fermentation, la meunerie et la boulangerie, les industries des engrais et de la cellulose, et les industries tropicales.

Au cours de ces séances, présidées par des savants français et étrangers, de nombreuses communications ont été faites par les spécialistes accourus de toutes les parties du monde.

A 17 h. 30, le Président de la République a reçu au Palais de l'Elysée les délégués des gouvernements étrangers qui lui ont été présentés par M. Fernand David, président du congrès et les membres du comité d'organisation.

LA SITUATION DU MARCHÉ DU ZINC

Le Comité de direction de l'Entente Internationale des producteurs de zinc, s'est réuni à Paris, pour examiner la situation du marché.

Aucune mesure nouvelle n'a été proposée ; l'accroissement des commandes et la diminution des stocks permettent, en effet, d'envisager l'avenir immédiat avec une certaine confiance.

Une réunion nouvelle et plénière aura lieu avant le 31 juillet, à Ostende.

CARRIÈRES DE L'ÉTAT EN 1934

Guide Gratuit complet, 128 pages. Ecr. : Ecole Spéciale d'Administration, 28 Bd des Invalides, Paris-7e

LES RÉUNIONS INTERNATIONALES DES MÉTALLURGISTES A LUXEMBOURG

Les réunions internationales de la seconde moitié de la semaine dernière, à Luxembourg ont étudié et adopté diverses mesures d'ordre intérieur, dans le but d'améliorer l'organisation des ventes et les relations des différents groupes exportateurs avec leur clientèle.

Il n'a pas été question de modifications dans les prix.

Le volume général des exportations s'étant légèrement relevé au cours des trois derniers mois, le tonnage-programme de l'Entente internationale de l'acier a été porté à 525.000 tonnes par mois contre 500.000 précédemment. Rappelons que le taux mensuel des exportations était de 565.000 tonnes au cours du premier semestre de 1932, qui a servi de période de référence.

On a enregistré, sous réserve de quelques questions d'importance secondaire, la réalisation d'un accord entre les usines exportatrices de poutrelles à larges ailes, en vue de la création d'un comptoir international pour ce produit.

Enfin, l'Entente Internationale des rails a tenu également la réunion trimestrielle à Luxembourg ; elle n'a pas eu de fait particulier à noter dans son fonctionnement.

LES TRANSPORTS DE BOIS EN GRUME

Depuis le 1er février 1934, les tarifs applicables aux transports des bois en grume et des billons en bois brut, sont sensiblement abaissés pour les distances allant jusqu'à 250 km. Les nouveaux prix représentent une diminution atteignant jusqu'à 37 % sur les prix anciens.

Par exemple, pour une distance de 100 km, une tonne de bois de grume payait 48 fr. 35, elle paie maintenant 30 fr. 60 ; pour 150 km, une tonne de billon en bois brut payait 59 fr. 70 ; la taxe actuelle n'est plus que de 42 francs 20.

En outre, les réseaux ont diminué pour les poids bruts les taxes qu'ils perçoivent pour l'utilisation des grues et appareils de levage ; les réductions atteignent 50 et même 75 %.

Il nous est paru utile de porter à la connaissance de nos lecteurs ces améliorations qui seront certainement très appréciées par les expéditeurs de bois.

BOURSE DE LILLE DU 27 MARS 1934

VALEURS	C. préc	C. du J.
CHARBONNAGES		
Albi	450 ..	....
• Part.	350 ..	....
Aniche	1610 ..	1609 ..
Anzin	896 ..	868 ..
Béthune	4800 ..	4810 ..
• 10e	464 ..	470 ..
Blanzy	573 ..	566 ..
Bruay	1763 ..	1747 ..
• 10e	176 50	175 ..
Carvin	1300 ..	1330 ..
Clarence	264 ..	263 ..
Com. Fourch.	200 ..	197 ..
Courrières	250 ..	247 ..
Crespin	64 ..	....
Dourges	835 ..	830 ..
Escarpelle	2510 ..	2515 ..
Frankenholz	150 ..	150 ..
Gouy-Servins	45 ..	....
Lens	349 ..	340 ..
Liévin	181 ..	186 ..
• e. 30 ac.	5400 ..	5400 ..
Ligny-lez-Air	65 ..	....
• Part.	46 ..	....
Marles 70e	85 ..	432 ..
Nord d'Alais	452 ..	432 ..
Ostricourt	994 ..	980 ..
Thivencelles	104 ..	101 ..
Vicoigne	471 ..	473 ..
MÉTALLURGIE		
Bl.-Misser	51 50	....
Aciér. Franç.	165 ..	....
Ac. Longwy	229 ..	229 ..
Ac. Nord	241 ..	341 ..
Sam. et Ms	390 ..	380 ..
Etabl. Arbel	268 ..	296 ..
Chanl. Fr.	90 ..	....
At. C. N. Fr.	748 ..	748 ..
B. St-Vaast	339 ..	....

VALEURS	C. préc	C. du J.
Constr. Méc.	218 .	218 .
Delat-Frouart	180 .	....
Den Anzin	970 ..	970 ..
Escaut Capl.	535 ..	....
Fives-Lille	866 ..	868 ..
A. Léonard a	43 ..	....
• Part.	72 ..	....
Mar. et Hom.	306 ..	307 ..
Nord et Est	377 ..	368 ..
Mat. Fr.-Bel.	1510 ..	1514 ..
Jeumont	430 ..	425 ..
• Part.	1058 ..	1040 ..
Tréf. Lens	506 ..	....
Louv. et Rec.	885 ..	865 ..
Peugeot	348 ..	335 ..
Ryo-Catteau	....	....
St-Am. (F.-L.)	1630 ..	....
Sen. Maub.	622 ..	597 ..
PÉTROLES		
Fr.-Polon.	460 ..	460 ..
Grabownika	44 ..	....
• Part.	400 ..	....
Lille-Bonnièr.	377 ..	378 ..
• prior.	620 ..	615 ..
Pechelbronn	270 ..	....
Raf. Pét. Nd.	85 ..	81 ..
Stiva Plana	44 ..	....
• Part.	220 ..	....
INDUSTRIES TEXTILES		
Etabl. Agache	244 ..	230 ..
Cot. St-Quent	200 ..	....
Czentochovi.	180 ..	180 ..
Fil. Filt. Fr.	238 ..	238 ..
Industr. Texl	1010 ..	1023 ..
• Jouis.	620 ..	625 ..
Le Blan.	333 ..	330 ..
Lyon soie ar.	288 ..	282 ..
Saint Frères	176 ..	....
Tiberghien	303 ..	303 ..

VALEURS	C. préc.	C. du J.
VALEURS DIVERSES		
Bq Gén. Nd.	164 ..	164 ..
Créd Nd.ex.cp	500 ..	501 ..
Sofinest	86 ..	....
Un. d. Mines	185 ..	....
Elec. L.-R.-T.	166 ..	165 ..
Art. F et L.	420 ..	429 ..
Béthunoise	522 ..	522 ..
El et G. Nd.	624 ..	584 ..
El. Nd-Ouest	761 ..	761 ..
En El. N. F.	660 ..	650 ..
Hersin-Coup.	429 ..	....
Billy-Mon A.	385 ..	375 ..
Billy-Mon P.	3120 ..	....
Cim Boulonn	120 ..	....
O. C. H. d N.	345 ..	....
C. Franç. (n.)	1863 ..	1351 ..
Mat. C. Lois.	145 ..	138 ..
Pollet-Chaus.	480 ..	460 ..
Tuil Beauv.	600 ..	....
Engr Auby	117 ..	115 ..
Gl. Verr. sp.	3240 ..	3215 ..
Kal Ste-Th.	730 ..	702 ..
Kuhlmann	541 ..	535 ..
Bla. Comines	20 ..	....
Saint-Gobain	1145 ..	1145 ..
U Libercourt	185 ..	....
Gl. An. anc.	478 ..	....
Asturienne	90 50	90 ..
La Lucette	105 ..	....
Mokt el Had.	3150 ..	....
Tekkah	700 ..	....
Zinc Silésie	128 ..	....
Béth. d'Alim.	247 ..	247 ..
Bras C.N.F.	257 ..	....
Motte-Cord.	1335 ..	....
Falc. St-Am.	970 ..	978 ..
Peyrissac	88 ..	86 ..

OBLIGATIONS. — Département du Nord, 1921, 6 %, 490 ; 1923, 6 %, 512 ; 1926 7 %, 506 ; 1926, 7 %, 506 ; 1927, 7 %, 752 ; 1931, 4 %, 1622. — Département du Pas-de-Calais, 1926 7 %, 506 ; 1927, 7 %, 514 ; 1929, 5 %, 890. — Roubaix, 1929, 5 %, 846 ; 1931, 4.50 %, 764 — Crédit National 1919, 5 %, 530 ; 1921 6 %, 517 ; 1922 6 %, 520 ; 1923, 6 %, 511 ; 1924 6 %, 522 ; 1932 5 %, 587 — Denain et Anzin 1927, 6 %, 996. — Eglises dévastées (Group. de reconst.), 1928 6 %, 482 ; 1928, 5 %, 888 ; 1931, 4 % 745 — Grosse Métallurgie, 1931, 4 %, 751. — Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1927 6 %, 492 ; janvier 1931, 4 %, 752 ; mars 1931, 4 %, 758 ; juin 1931, 4 %, 780 ; août 1931, 4 %, 750. — Liévin 1926, 7 %, 500 — Union Financière du Nord et de l'Est, 5.50 %, 900. — Eaux du Nord 5 %, 768 — Artésienne de Force et Lumière, 1929-1931 5 %, 803 — Continentale du Gaz, 1931 5 %, 840 — Electrique du Nord-Ouest 5.50 %, 890. — Energie électrique du Nord de la France, 1931, 4.50 %, 710. — Blache Saint-Vaast, 1930, 5.50 %, 569 — Denain et Anzin 1932 5.50 %, 835. — Pont-à-Vendin (Société Métallurgique de), 5 %, 352. — Senelle-Maubeuge, 1931, 4.50 %, 690. — Cotonnière de Fives, 4.50 %, 530. — Cotonnière de Saint-Quentin, 5 %, 371 — Glorieux et De Pierrepont, 5 %, 580 — Industrielle Lainière, 7 %, 396. — Motte-Bossut fils 6 %, 668. — Société anonyme de peignage, 1931, 4.50 %, 549. — Chicorées Supérieures (Société industr.), 5 %, 580 — Courrières-Kuhlmann, 1930 5 %, 885. — Finalens 5 %, 756. — Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France, 4.50 %, 727. — Industrielle et Agricole de la Somme 6.50 %, 314. — Marles-Kuhlmann 1929 5 %, 791. — Verreries et Manuf. de Glaces d'Aniche 5 %, 792. — Aniche 1906, 4 %, 400. — Beeringen 5 %, 646 — Bruay 1932 5.50 %, 871. — Courrières 1910, 4 %, 465 ; 1930, 4.50 %, 772. — Crespin-Nord, 4.50 %, 595. — Drocourt 1906 et 1911 4 %, 400. — Limbourg-Meuse, 4.50 % 695.

BOURSE DE PARIS DU 27 MARS 1934

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
3 % amort.	66 85	65 95
3 % perp.	77 25	76 80
3 1/2 % am.	85 15	....
4 % 1917	73 50	72 55
4 % 1918	74 10	73 45
5 % 1920	104 05	103 05
4 % 1925	101 05	100 75
4 1/2 % 1932 A.	79 45	78 70
4 1/2 % 1932 B.	80 25	79 80
O. Tr 4 1/2 %	889 50	881 50
Ch. F. Et. 4 %	323 ..	323 ..
— 5 %	360 ..	358 ..
P.T.T. 5 % 29	453 50	454 ..
— 4 1/2 % 29	421 ..	422 ..
Bons du Tr.	....	....
5 % 1924	753 50	748 50
7 % 1926	541 ..	543 50
4 1/2 % 1933	920 50	917 ..
Cais. aut. 4 1/2	812 ..	806 ..
Crédit Nat.		
5 % 1919	528 ..	528 ..
5 % 1920	508 ..	506 ..
6 % 1921	519 50	520 ..
Juillet 1922	521 ..	521 50
Janvier 1923	508 ..	508 ..
Juin 1923	522 ..	520 ..
Janvier 1924	525 ..	528 ..
5 % 1932	....	....
4 1/2 % 1932	940 ..	940 ..
Dép. N. 6 % 2	483 ..	494 ..
Banq. d. F.	10695 ..	10700 ..
Soc. Génér.	1057 ..	1056 ..
Ch. F. Est	672 ..	670 ..
— Lyon	872 ..	853 ..
— Midi	658 ..	650 ..
— Nord	1230 ..	1215 ..
— Orlé.	860 ..	855 ..
Métropolitain	1146 ..	1140 ..
Elect. Paris	962 ..	950 ..
El. G. du Nord	624 ..	592 ..
En. El. N. F.	656 ..	655 ..
Thom. Houst	174 ..	174 ..
Nord-Est	274 ..	864 ..
Schneider	1501 ..	1490 ..
Tréfil. Havre	330 ..	855 ..
Courrières	253 ..	290 ..
Lens	346 ..	342 ..
Vicoigne	473 ..	465 ..
Boléo	72 ..	70 ..

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
Kuhlmann	548 ..	537 ..
Peugeot	348 ..	381 ..
Egypte unif.	17 10	1700 ..
Japon 1907	12 ..	1192 ..
Russe consol.	21 ..	20 ..
Royal Dutch	16655 ..	16450 ..
Sucr. Egypt	423 ..	417 ..
El. Lille-R.-T.	164 ..	163 50
Cot. St-Quent	111 ..	....
Le Blan et Cie	333 ..	330 ..
Saint-Frères	175 ..	170 ..
A. de France	161 ..	....
Ac. Longwy	232 ..	231 ..
Ac. du Nord	245 ..	240 ..
Ac. Paris-Out.	631 ..	630 ..
A. Sam-Mse	382 ..	363 ..
Arbel	300 ..	300 ..
Chan. France	88 ..	89 ..
Cons. Nd Fr.	750 ..	765 ..
Constr. Méc.	215 ..	215 ..
Fives-Lille	880 ..	885 ..
Jeumont act	425 ..	400 ..
F. B. M. O. F.	1534 ..	1523 ..
Den.-Anzin	971 ..	980 ..
Louvroil	900 ..	895 ..
Sen.-Maub.	602 ..	593 ..
Béthune act.	4875 ..	4815 ..
— 10e	462 ..	465 ..
Aniche	1602 ..	1600 ..
Anzin	889 ..	873 ..
Blanzy	575 ..	570 ..
Carvin	1292 ..	1291 ..
Dourges	935 ..	920 ..
Ligny-l-Aire	58 ..	....
Marles	449 ..	427 ..
Ostricourt	1000 ..	....
Lille-Bonn. p.	610 ..	615 ..
— o.	380 ..	381 ..
Kali Ste-T. 10	728 ..	700 ..
Saint-Gobain	1151 ..	1137 ..
Verr Aniche	450 ..	450 ..
Cim. Franç.	1900 ..	1825 ..
Cim. Boulon.	125 ..	131 ..
Cl. O. Ste-B.	3150 ..	3150 ..
Pollet Chaus	458 ..	447 ..
Astur Mines	91 ..	90 50
Zincs Silésie	120 ..	116 ..
Mars de créd.	535 ..	535 ..
Bokanowski	128 ..	115 ..

VALEURS	C. préc.	C. du J.
BANQUE COMPTANT		
Bruay	1750 ..	1730 ..
Clarence	265 ..	274 ..
Liévin cp 30	5450 ..	5400 ..
La Lucette	100 ..	108 50
Tubize	150 ..	155 ..
PARQUET TERME		
Banq. de F.	10725 ..	10685 ..
Banq. Paris	1348 ..	1323 ..
Un. Paris	160 ..	158 ..
C. Nat. d'Es.	898 ..	1068 ..
Crédit Fonc.	4420 ..	4400 ..
Crédit Lyon.	1963 ..	1940 ..
Pennaroya	174 ..	174 ..
Gafsa	513 ..	498 ..
Citroën	216 ..	200 ..
Say	2010 ..	2015 ..
Fonc. Egypt.	2145 ..	2135 ..
Wag.-Lits	95 50	95 ..
Central Mine	1580 ..	1581 ..
Montecatini	183 50	184 50
Rio-Tinto	1405 ..	1382 ..
Norv. Azot.	451 ..	450 ..
BANQUE TERME		
Albi	438 ..	435 ..
Astra Rom.	78 ..	77 25
Bruay 1/10	174 50	171 ..
Caoutchoucs	95 25	94 50
Chartered	87 50	87 ..
Concordia	46 50	45 ..
De Beers ord.	402 ..	397 ..
Ekaterine	25 ..	24 ..
Goldfields	285 50	285 50
Hull. de Pét.	308 ..	302 50
Jagersfont.	80 ..	80 ..
Liévin Act.	183 ..	178 ..
Malacca ord.	108 ..	103 ..
Mexic. Eagle	41 25	39 25
Randmines	502 ..	508 ..
Shell Transp	204 ..	198 50
Silva Plana	46 25	45 25
Tanganyka	66 50	65 75
Tharsis	257 50	251 50
Vieill. Mont.	1155 ..	1135 ..

OBLIGATIONS. — **Ville de Paris** : 1871, 390 ; 1875, 474 ; 1876, 474 ; 1892, 365 ; 1894-96, 253 ; 1898, 301 ; 1899, 276 ; 1904, 295 ; 1919, 2 3/4, 261 ; 1910, 3 %, 231 ; 1912, 252 ; 1924, 6 %, 513 ; 1928, 5 %, 825 ; 1929, 4 1/2 %, 810 ; 1930 4 % 727.

Emprunts : 1930 4 %, 740 ; 1931 4 %, 731 ; Fortif. 4 %, 702 ; 1932 4 1/2 %, 805.

Foncières : 1879, 510 ; 18883, 365 ; 1885, 305 ; 1/5, 73 ; 1895, 314 ; 1903, 320 ; 1909, 170 ; 1913, 3 1/2 %, 340 ; 1913, 4 %, 423 ; 1930, 4 %, 423 ; 1930, 4 1/2 %, 745.

Communales : 1879, 514 ; 1880 510 ; 1891, 271 ; 1892, 301 ; 1899, 296 ; 1906, 310 ; 1912, 167 ; 1926, 505 ; 1927, 491 ; 1929, 854 ; 1930 4 %, 715 ; 1931, 4 %, 770 ; 1931-32, 750 ; 1932, 786 ; 1933 5 %, 850.

Panama, oblig. 136.

CHANGES. — Londres 77.58 ; New-York 15.20 ; Belgique 354.25 ; Espagne 207.00 ; Hollande 1022.50 ; Italie 130.35 ; Suisse 490.625.

BOURSE DE BRUXELLES DU 27 MARS 1934

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Comptant		
Rte belg. 3 %	72 50	70 ..
5 % d. guerre	492 ..	490 50
Lots Congo 88	117 50	119 50
Banq. Nation.	2010 ..	2045 ..
Soc. Gén. P.	3800 ..	3800 ..
Ch. fer Congo	265 ..	250 ..
C.G. Lacs c.	275 ..	275 ..
Cockerill	....	....

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Comptant		
Const. El. Ch.	490 ..	485 ..
Ougrée	630 ..	635 ..
Providence	7225 ..	7200 ..
Sam.-Mos	1975 ..	....
Beeringen	200 ..	180 ..
Kessales	2000 ..	1900 ..
Laura	500 ..	502 50
Asturienne	128 ..	130 ..

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Comptant		
Vieil. Mont.	1660 ..	1640 ..
Electro belge	2150 ..	2160 ..
Dhalbusch	310 ..	....
Silésie	175 ..	172 50
Canada pac.	370 ..	352 50
Tubize ord.	....	....
Un. M. Kat.	....	2675 ..

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 27. — **Viandes** : Bœufs : Quartier derrière, 7.50 ; devant, 2.50 ; Aloyau, 11 ; Cuisses 5.90 ; Train entier, 8.25. — Veaux : 1re qualité, 11.15 ; 2e, 8.60 ; 3e, 5.20 ; Pan Cuisseau, 11. — Moutons : 1re qualité, 15 ; 2e, 12.95 ; 3e, 9.70 ; Gigots, 19.50 ; Carrés parés, 21 ; Epaule, 9.25. — Porcs : 1re qualité 7.70 ; 2e, 6.45 ; Filets, 9.15 ; Jambons, 9 ; Lard, 4. — Beurres : Laiteries Normandie, 18.25 ; Charente Poitou Touraine, 19 ; Malaxés Normandie, 16 ; Malaxés Bretagne, 15.50. — Œufs : Picardie, et Normandie, 3.60 ; Bretagne, 2.95 ; Poitou Touraine Centre, 3.65 ; Outre-Mer, 2.75. — Fromages : Brie moyen, 1.25 ; Camembert Normandie, 2.65 ; Divers, 1.45 ; Pont-L'Evêque, 2.75 ; Port Salut, 7.50 ; Gruyère et Comté, 8.75. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 16.25 ; Fermes, 10.50 ; Lapins morts, 10.90 ; Dindonneaux, 15 ; Oies, 9 ; Poulets morts Nantais, 17.40 ; de Bresse, 21.50 ; Poules de Bretagne, 11.50. — Poissons : Barbues, 14 ; Bars, 20 ; Harengs Français pleins, 2 ; Homards vivants, 19 ; Langoustes, 15 ; Maquereaux français gros, 2.50 ; Merlans brillants, 6 ; ordinaires, 2.25 ; Morues salées, 3.40 ; Raies, 3 ; Sardines salées, néant ; Bretagne, 25 ; Fraîches, 35 ; Soles, 22 ; Marennes, 85 ; Portugaises, 24 ; Moules Isigny, 0.85.

PARIS, 27. — **Clôture.** — **Grains** : Blés, disp. cote officielle, 127.50 base 76 k. ; tous incotés. — Farines, Maïs, Seigles, Orges, tous incotés. — Avoines : Calme disp. cote officielle, 43 ; courant, 41.25 payé ; proch., 42.75 payé ; mai, 44.50-44.75 ; 3 d'avril, 44.25-44.75 ; 3 de mai, 46-46.25.

Sucres. — Clôture (marché à terme). — Tendance calme, courant, 225.50 payés ; proch., 226 payé ; mai, 225.50-226 ; 3 d'avril, 225.50-226 ; 3 de mai, 225.50 payé ; 3 de juin, 225 payé ; 3 d'octobre, 210.50-211 payés ; 3 de nov., 211.50 payé. Cote officielle, 225.50 à 226.50.

Alcools. — Tendance ferme, courant, 530 payé ; proch., incoté ; 3 d'avril, incoté ; mai, 540 payé ; 3 de mai, incoté ; 3 de juin, 545 payé ; juillet-août, incoté.

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE, 27. — **Clôture.** — Tendance calme. Ventes : 1.000 sacs ; Mars, 175.50 ; avril, 174.25 ; mai, 173.25 ; juin, 173 ; juillet, 173 ; août, 172.75 ; septembre, 172.75 ; octobre, 172 ; novembre, 171.50 ; décembre, 172 ; janvier et février, incotés.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Béthune, 26. — Beurre, 7.50 à 8.50 la livre ; œufs, 8 à 8.50 le quarteron ; poulets, 40 à 60 fr. la couple ; poules, 30 à 45 fr. la c. ; canards, 30 à 35 fr. la c. ; pigeons, 7 à 10 fr. la c. ; oies, 30 à 35 fr. p. lapins, 5 à 30 fr. ; carottes, 2.25 la b. ; navets, 1.25 ; oignons, 1.25 le k. ; poireaux, 1 fr. la b. ; laitues, 1.25 ; choux verts, 2 fr. ; choux-fleurs, 4 fr. ; épinards, 1.25 le k. ; céleri, 2 fr. la b. ; artichauts, 2 fr. p. ; pommes de terre, 0.65 le k. ; haricots, 3.50 le litre.

A Lens, 27. — Bœuf, 5 à 16 fr. le k. ; veau, 13 à 20 fr. ; mouton, 14 à 20 fr. ; porc, 10 à 13 fr. ; pommes de terre, 0.75 le k. ; carottes, 2.25 ; oignons, 2 fr. ; salades, 1.25 ; poireaux, 2.25 la b. ; haricots, 3 à 3.25 le litre ; beurre, 16 et 17 fr. le k. ; œufs, 8 fr. le quarteron ; lait 1.40 le litre.

A Bruay-en-Artois, 27. — Beurre, 9 fr. la livre ; œufs, 9 fr. le quarteron ; pommes de terre, 0.60 le k. ; poules, 30 à 45 fr. la c. ; 16 à 25 fr. p. ; poulets, 25 à 55 fr. la c. ; 14 à 30 fr. ; lapins, 5 à 30 fr. ; camenberts, 3 fr. la b. ; gruyère, 17 fr. le k. ; roquefort, 22 fr. ; hollande, 12 à 24 fr.

A Saint-Pol-sur-Ternoise, 26. — Beurre, 7 à 7.50 la livre ; œufs, 7.75 à 8 fr. le quarteron ; poules, 28 à 32 fr. la c. ; poulets, 35 à 40 fr. la c. ; pigeons, 6 à 9 fr. la c. ; Canards, 22 à 24 fr. la c. ; oies, 30 à 35 fr. p. ; dindes, 40 à 45 fr. ; lapins, 60 à 20 fr. la pièce.

A Frévent, 27. — Beurre, 7.50 à 8 fr. la livre ; œufs, 8 fr. le quarteron ; pommes de terre, 25 à 35 fr. les 100 kilos ; poules, 27 à 30 fr. la couple ; poulets, 26 à 34 fr. la c. ; pigeons, 8 fr. la c. ; lapins, 8 à 20 fr. p. ; blé, 125.50 les 100 kilos ; avoine, 38 fr. ; seigle, 65 fr. ; escourgeon, 68 à 70 fr. ; maïs, 90 fr.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU 27 MARS 1934

Avoine blanche et au jaune 47 kilos, poids naturel Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.
Clôture. — Mars, 45 ; avril, 46 ; mai, 47 ; 3 d'avril, 48 ; 3 de mai, 49.

Blé, 76 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Mars, 129 V.

Clôture. — Mars, 128.50.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.
Clôture. — Mars, 86 ; avril, 86 ; mai, 87.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Juillet, 57 V. ; août-septembre, 57.25 V. ; 4 derniers, 57.50 V.

Clôture. — Mars, 67 ; avril, 65 ; mai-juin, 62 ; juillet, 56.50 ; août-septembre, 56.50 ; 4 derniers, 57.

Nitrate de Soude, 95 %, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de Lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production.

Première cote. — Mars, 128.75 V. ; avril, 130 V. ; mai-juin, 132.50 A., 135 V. ; 4 de mai, 137.50 V. ; 4 derniers, 137.50 A., 140 V.

Dernière cote. — Mars, 130 V. ; avril, 127.50 A., 130 V. ; mai-juin, 132.50 A., 135 V. ; 4 de mai, 136 A., 137.50 V. ; 4 derniers, 137.50 A., 140 V.

Clôture. — Mars, 127.50 ; avril, 128.75 ; mai-juin, 133.75 ; 4 de mai, 136.25 ; 4 derniers, 138.75.

Tourteaux de Lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Mars, 65 A., 66 V. ; avril, 59.50 A., 62 V. ; 4 de mai, 58.75 A. ; 4 derniers, 62.50 V. ; 4 de novembre, 63 N.

Dernière cote. — Mars, 65.50 F. ; avril, 62 V. ; 4 de mai, 58.75 A. ; 4 derniers, 60 A., 62.50 V. ; 4 de novembre, 63 N.

Clôture. — Mars, 65.50 ; avril, 61 ; 4 de mai, 59.50 ; 4 derniers, 61.50 ; 4 de novembre, 63.

MARCHÉS DES COTONS

DU 27 MARS 1934

LE HAVRE. — Mars, 242 ; avril, 241 ; mai, 241 ; juin, 242 ; juillet, 242 ; août, 242 ; sept., 242 ; oct., 245 ; nov., 244 ; déc., 244 ; janv., 245 ; fév., 245. — Baisse 2 à 4 francs.

LIVERPOOL. — Baisse, 8 à 10 pence.

NEW-YORK. — Baisse, 9 à 10 points.

— A — B — C — D —
Imp. du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille
Le Gérant : Emile GEN[illegible]